



Conseil d'école - Maternelle

Résumé

● Trousse de premier secours :

Cette trousse avait été réclamée en novembre 2007 à la **Mairie** mais elle n'a toujours pas été fournie et personne ne sait quand elle pourra l'être.

● Dernières intempéries :

Les classes ont toutes fait l'objet d'**infiltrations d'eau** (soit par les portes, soit par les fenêtres et certaines par le plafond), mais rien n'est prévu pour améliorer les conditions d'accueil des enfants et des professeurs des écoles car les travaux de rénovation seraient trop coûteux !!!

● Projet de la nouvelle école :

La mairie est en recherche d'un cabinet d'étude pour travailler sur cette nouvelle école (**cette réponse nous avait déjà été faite en novembre 2007**).

Personne n'est capable de donner un planning sur ce projet et donc par conséquent une date de rentrée dans cette école (**selon le responsable technique cela paraît peu probable avant 2013**).

Compte rendu du RDV du 22/11/2008 avec la Mairie, le GPE et l'AIPE.

la trousse de premier secours est enfin présente (elle aurait été livrée le jour du conseil) et la plaquette d'information sur la conduite à tenir en cas d'alerte est sous presse.

Des "précisions" concernant la construction de la nouvelle école :

Les nouveaux locaux de l'école maternelle se feront au petit bois, la **crèche associative** va donc être déplacée dans le lotissement du colombier (près de la nationale) où un bâtiment neuf va être mis à leur disposition et leurs effectifs passeraient de 16 à 20. **Début des travaux prévus 2010/2011.**

A ce moment là le dossier nouvelle école sera ressorti. Pour l'instant le coût des travaux annoncé par le bureau d'étude est bien au dessus du budget que la **Mairie** se propose d'investir : il est à 10 millions d'euro et la **Mairie** veut qu'il tombe à 5.

Concernant le travail fourni par **les enseignants de maternelle** et **les parents d'élèves** lors des commissions qui travaillèrent sur un cahier des charges pour une école maternelle idéale (il y a environ 3 ans), la **Mairie** propose de **réunir une commission en Janvier** pour faire un point et expliquer les étapes futures.

M. Perrier (adjoint précédent aux affaires scolaires) doit préparer et fournir un dossier dressant l'historique du projet environ 10 jours avant cette commission.

Nous avons demandé étant donné les délais (peu probable avant 2013), que des **travaux de réhabilitation** soient effectués dans l'école actuelle. La **Mairie** propose de dresser un état des lieux qui serait établi en concertation avec la **Directrice de l'école maternelle** et de décider, en fonction, des travaux qui seraient réalisés (les plus critiques).

"L'avocat du diable" : en ce qui concerne le projet de la nouvelle école maternelle, celui-ci risque de vraiment traîner. En effet un des objectifs du gouvernement actuel est à moyen terme la suppression pure et simple des écoles maternelles. Les rapports en ce sens sont en cours : "les enfants scolarisés n'obtiendraient pas de meilleurs résultats que ceux non scolarisés (sans compter le coût pour la société que représente les enfants scolarisés)" "En Europe la scolarisation ne commence qu'à partir de 6 ans pour la plupart des pays" - Rappelons enfin que l'instruction n'est obligatoire qu'à partir de 6 ans. Ajoutons à cela la volonté de réduire le nombre de fonctionnaires.

Les Bulletins d'infos du GPE sont disponibles en téléchargement sur notre site.

Site internet : www.gpe-baillargues.fr

Adresse mail : contact@gpe-baillargues.fr